



Communiqué commun

Répression inquiétante à l'encontre des travailleurs et des syndicalistes iraniens

L'aggravation de la situation générale des salariés iraniens les a conduits à entreprendre, depuis plusieurs semaines, des campagnes de protestations et de revendications. Ils exigent une amélioration de leurs conditions de travail et de vie, et veulent en finir avec les salaires trop bas et le non-paiement de ceux-ci durant des mois. Les mobilisations les plus significatives sont les grèves des travailleurs de la sucrerie de Haft-Tapé et de l'Acierie d'Ahvaz, situées au sud du pays, qui sont soutenues par toute la population.

Les enseignant·es protestent également dans tout le pays pour obtenir des salaires décents, en particulier pour les contractuels.

La seule réponse des autorités de la République Islamique est l'arrestation et l'emprisonnement des syndicalistes, des activistes et des forces démocratiques qui les soutiennent. C'est le cas de messieurs Habibi, Abedi, Behesthi, Mardani et bien d'autres enseignants. Des syndicalistes, dont Ismaïl Bakhshi, Ali Néjati ainsi que l'étudiante et activiste civique Sépideh Gholian ont été arrêtés et torturés. Après leur libération conditionnelle, S. Gholian et I. Bakhshi ont dénoncé la torture subie lors de leur séjour en prison. Cela leur a valu d'être de nouveau arrêtés et détenus dans un endroit gardé secret.

Afin de les discréditer, les autorités de la justice et du renseignement ont diffusé via le réseau de télévision d'Etat, leurs « aveux » enregistrés en prison, sous la torture. En utilisant les méthodes répressives inacceptables, dignes d'un temps qu'on croyait appartenir à l'histoire, la République tient les opposants sous la menace permanente, les accusant d'être à la solde des étrangers et en contact avec les opposants du régime vivant à l'étranger. Cette répression vise à créer une atmosphère de peur, pour dissuader toutes celles et tous ceux qui voudraient lutter pour les revendications justes dans ce pays.

Nous, syndicats français, condamnons avec force, ces actes insupportables et appelons le régime iranien à respecter les conventions internationales ratifiées par son gouvernement. Autrement, nous interviendrons, aux côtés des organisations internationales dont nous sommes membres, auprès de l'Organisation internationale du travail.

Nous exigeons la libération, sans conditions et sans délai, de tous les syndicalistes, enseignants, et activistes arrêtés. L'utilisation de la torture doit être bannie.

Une soirée de solidarité avec les travailleurs en lutte et les syndicalistes emprisonnés sera organisée le Mardi 26 février, à 19h, à la Bourse du travail de Paris.

Paris, le 31 janvier 2019

